

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE****Séance du 05/06/2023****OBJET : Emprunt de 1 600 000€ pour la construction d'un restaurant scolaire à l'école Paul Cézanne****Nombre de Conseillers en exercice : 29****Nombre de présents : 24****Nombre d'exprimés : 28****Date convocation 30/05/2023**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le cinq juin deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Marie-Hélène BERNARD, Pascal ANTHOINE, Linda BEGGUI, Emmanuelle SCHARFF, Christophe DEBIZE, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Céline BABUS, Karim MOYENIN OUARDI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Sandrine TROUSSIEUX, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN,

Procurations :

Claire ROSIER à Jean-Luc LAFOND

Luc FERJULE à Max DURMARQUE

Stéphane DUTHEIL à Pierre REBUT

Didier RICHERD à Daniel POMERET

Excusés :

Alexis VERMOREL

Angélique ALFRED secrétaire de Mairie assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Daniel POMERET expose que dans le cadre de la construction du restaurant scolaire de l'école Paul Cézanne, une consultation a eu lieu pour la mise en place d'un emprunt de 1 600 000 €. La proposition de la Banque Populaire était la plus intéressante, aussi il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser le Maire à accepter cette proposition.

Montant	1 600 000€
Durée totale	20 ans
Profil d'amortissement	Echéances constantes trimestrielles
Périodicité des échéances	trimestrielles
Commission d'engagement	1 600 €
Base de Calcul	30/360
Taux d'intérêt	Taux fixe
Taux Effectif Global	3,97%

- Ouï l'exposé
- Après en avoir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents

1°) **AUTORISE** Monsieur le Maire à accepter cette proposition

2°) **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet emprunt.

3°) **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Rendue exécutoire le
Par transmission en Sous-préfecture
et affichage en Mairie.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire

